



Direction générale
de l'enseignement obligatoire
et de la pédagogie spécialisée

Direction pédagogique

Rue de la Barre 8
1014 Lausanne

Aux parents des élèves de 6P, par la
direction de l'établissement scolaire

Réf. : CMa/JC/cg

Lausanne, mars 2023

Épreuves cantonales de référence (ECR) de 6P Année scolaire 2022-2023

Madame, Monsieur,
Chers Parents,

Votre enfant effectuera prochainement deux épreuves cantonales de référence (ECR) :

- une en français
- une en mathématiques.

Le présent courrier vise à mieux vous informer au sujet de ces épreuves.

À quoi ressemblent ces épreuves ?

Les ECR ressemblent, sur le principe, aux autres tests faits en classe pendant l'année scolaire.

Vous pouvez trouver des exemples d'ECR d'une année précédente sur le site de la Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée (DGEO) : www.vd.ch/ecr

À quoi servent ces épreuves ?

Ces épreuves donnent des informations complémentaires aux évaluations de français et de mathématiques passées par votre enfant durant l'année.

Elles aident les enseignantes et les enseignants à compléter le bilan des connaissances de votre enfant.

Le résultat de votre enfant à chaque épreuve donnera lieu à une note.

Cette note sera prise en compte dans le calcul de la moyenne annuelle de français et de mathématiques de votre enfant.

Elle comptera dans la moyenne comme les autres évaluations de l'année.

Ces épreuves aident également :

- les établissements scolaires à faire le bilan des connaissances de l'ensemble des élèves
- le Département de l'enseignement et de la formation professionnelle (DEF) à orienter certaines décisions concernant l'école.

Quels sont les objectifs évalués ?

Ces épreuves testent les connaissances essentielles étudiées en classe. Dans l'annexe, les objectifs évalués cette année sont présentés en détail.

Qui crée ces épreuves ?

La DGEO crée ces épreuves, en collaboration avec des enseignantes et des enseignants.

Qui passe ces épreuves ?

Ces épreuves sont destinées à l'ensemble des élèves de 6^e année.

Pour les élèves qui ont un programme personnalisé, la passation des épreuves est fortement encouragée.

Quand se dérouleront ces épreuves ?

Les ECR se dérouleront pendant quatre moments répartis sur ces jours :

- **27 et 28 avril** : français
- **2 et 3 mai** : mathématiques.

Les enseignantes et les enseignants prépareront avec votre enfant le matériel à avoir le jour de l'épreuve.

Le matériel manquant ou oublié le jour de l'épreuve sera prêté aux élèves.

Combien de temps durent ces épreuves ?

Chaque partie d'épreuve a été conçue et prétestée pour être réalisée en un temps donné.

Cependant, l'ensemble des élèves aura à disposition un tiers du temps en plus :

- **français** : 60 minutes à disposition pour la partie « compréhension de l'oral et de l'écrit »¹, 80 minutes à disposition pour la partie « production de l'écrit »²
- **mathématiques** : 60 minutes à disposition pour chaque partie d'épreuve³.

Votre enfant aura ainsi tout le temps nécessaire pour effectuer chaque partie d'épreuve.

Comment aider mon enfant à se préparer ?

Aucune préparation particulière n'est nécessaire : ce que votre enfant a appris à l'école est suffisant.

Les exemples d'ECR d'une année précédente peuvent être utiles, si vous le voulez. Pour rappel, ils sont à disposition sur le site de la DGEO : www.vd.ch/ecr

Les enseignantes et les enseignants de votre enfant comprennent que ces épreuves peuvent être stressantes. Ils se tiennent à votre disposition en cas de besoin.

Qui corrige ces épreuves ?

Les enseignantes et les enseignants de l'école de votre enfant corrigeront ces épreuves selon les consignes de la DGEO.

¹ En français, la partie « compréhension de l'oral et de l'écrit » a été conçue pour être réalisée en 45 minutes.

² La partie « production de l'écrit » a été conçue pour être réalisée en 60 minutes.

³ En mathématiques, chaque partie d'épreuve a été conçue pour être réalisée en 45 minutes.

Comment est-ce que les résultats de mon enfant me seront communiqués ?

Fin mai-début juin, la direction de l'établissement vous transmettra les épreuves corrigées.

Vous recevrez aussi une feuille sur laquelle figureront :

- le total de points obtenu par votre enfant
- la moyenne des points de l'ensemble des élèves du canton qui ont passé la même épreuve
- la note obtenue par votre enfant
- le barème fixé par la DGEO pour l'ensemble des élèves du canton.

Vous devrez signer les épreuves de votre enfant.

Ensuite, elles seront conservées dans son dossier d'évaluation.

Les enseignantes et les enseignants de votre enfant répondront à vos questions. N'hésitez pas à les contacter.

Nous souhaitons plein succès à votre enfant et vous adressons, Madame, Monsieur, chers Parents, nos salutations les meilleures.


Nathalie Jaunin
Directrice générale adjointe


Philippe Linder
Responsable d'unité

Annexe :

- Quels seront les objectifs évalués ?

→ ANNEXE

Quels seront les objectifs évalués ?

Les ECR porteront sur des contenus enseignés en classe et elles vérifieront l'atteinte d'objectifs d'apprentissage du Plan d'études romand (PER).

Le PER peut être consulté sur le site www.plandetudes.ch

En **français**, les objectifs seront évalués dans quatre grandes catégories :

- compréhension de l'oral (écoute d'une interview, analyse et réponse à des questions)
- compréhension de l'écrit (lecture d'un récit d'aventure, analyse et réponse à des questions)
- production de l'écrit (rédaction d'un récit d'aventure)
- fonctionnement de la langue (conjugaison, etc.)

En **mathématiques**, les objectifs seront évalués dans cinq grandes catégories :

- espace (figures géométriques planes, transformations géométriques, repérage dans le plan, ...)
- nombres (comparaison et représentation de nombres, écriture de nombres, ...)
- opérations (multiples, suites de nombres, addition, soustraction, multiplication, ...)
- grandeurs et mesures (comparaison, classement et mesures de grandeurs, ...)
- modélisation (résolution de problèmes, tri et organisation des informations, communication des résultats, ...)